

Dossier du BHI No. TA-6

<p>LETTRE CIRCULAIRE 42/1999 2 septembre 1999</p>
--

**NOUVEAU COURS DE CARTOGRAPHIE MARINE A L'ACADEMIE MARITIME
INTERNATIONALE (AMI) DE TRIESTE, ITALIE**

Monsieur,

L'Académie maritime internationale (AMI) de Trieste a informé le BHI, pour le compte des Autorités italiennes, qu'un nouveau cours de cartographie marine était prévu pour l'an 2000.

Ce cours débutera le lundi 21 février 2000 pour se terminer le 25 novembre 2000.

Ce premier cours est destiné à douze étudiants de pays bénéficiaires du projet MEDA pour la mer Méditerranée du Sud et du Sud-Est. Il est demandé aux autorités gouvernementales responsables de l'hydrographie dans les douze pays MEDA d'adresser les dossiers de candidatures à l'Académie maritime internationale (AMI), via Eduardo Weiss 15, 34127 Trieste, Italie (Téléphone : +39 040 350829, Télécopie : + 39 040 350322 et courrier électronique : imoima@imoima.org) **par le biais de l'Ambassade italienne dans leur pays**, avec copie au Bureau hydrographique international. **Les candidatures non adressées aux Ambassades italiennes ne seront pas acceptées**, et ne seront donc pas prises en considération dans la sélection. **Les candidatures doivent parvenir à l'AMI au plus tard, le 1er décembre 1999.**

L'AMI prendra en charge les frais de déplacement, les frais de transports locaux à Trieste, ainsi que ceux afférents à l'hébergement et aux repas. **Les autres dépenses personnelles (argent de poche) seront supportées par L'AUTORITE NATIONALE DE CHAQUE ETUDIANT. (voir Annexe 2, page 3).**

De par ses objectifs, sa durée et son contenu technique, ce cours revêt une grande importance. L'on espère que la Communauté hydrographique et les Instituts hydrographiques européens en particulier seront prêts à apporter leur soutien à l'AMI en détachant des conférenciers, en fonction des demandes que l'AMI adressera directement à chaque pays.

Les informations sur le programme du cours et la logistique sont fournis dans l'Annexe 2. Un exemplaire du formulaire de candidature est également joint en tant qu'Annexe 3.

Un second cours sera organisé en 2001 et sera ouvert à l'ensemble des Etats membres de l'OHI ainsi qu'aux pays qui envisagent sérieusement d'établir ou de renforcer leur Service hydrographique.

Il est donc souhaitable que les pays intéressés fassent part à l'AMI de leur intention de présenter des candidatures au cours qui aura lieu en 2001.

La logistique et les questions administratives seront les mêmes que celles du cours MEDA.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO
Président

Annexe 1 - Liste de distribution (en anglais)

Annexe 2 - Détails et logistique

Annexe 3 - Formulaire de candidature et formulaire d'acceptation (en anglais)

Annexe 2 à la LC42/1999 du BHI

DETAILS DU COURS

Contexte

- Raison d'être du cours.

De nos jours, la plupart des spécialistes en cartographie marine sont formés par les Instituts hydrographiques qui assurent une formation interne. Ceci concerne les Services qui ont les moyens de mettre à disposition des spécialistes en cartographie marine afin de satisfaire à des exigences de formation spécifiques.

D'une manière générale, les SH, qui doivent assumer des responsabilités dans des domaines traditionnels et innovants, souffrent souvent d'un manque de personnel, ce qui entraîne des difficultés dans le secteur de la formation. Les SH récemment créés ne sont vraisemblablement pas en mesure d'assurer une formation interne. On a donc estimé qu'une institution appropriée était nécessaire, et que celle-ci devait être capable d'organiser des cours pour les spécialistes en cartographie marine, et de les développer (ainsi que l'a récemment recommandé le BHI).

Bien qu'il n'existe aujourd'hui pas d'école de cartographie marine dans la zone méditerranéenne, il a été reconnu que compte tenu de l'important essor des technologies de cartographie automatisée et au vu des pressions considérables qui sont exercées sur les SH dans le but de produire des cartes marines électroniques (ENC), il fallait établir un cours formel de cartographie marine. Ce cours doit être proposé par un établissement de formation reconnu et doit couvrir des questions présentant un grand intérêt pour les SH, à la fois pour les pays développés et pour ceux en voie de développement, afin d'améliorer les connaissances du personnel et d'introduire de nouvelles technologies.

- Objectif du cours et utilisateurs futurs

Ce cours a pour objectif de former des spécialistes en cartographie marine, qui seront plus tard employés par les Services hydrographiques et par d'autres instituts cartographiques, et à même de s'acquitter des tâches suivantes :

- élaboration d'un plan cartographique en fonction de la morphologie côtière locale, du trafic maritime et des éléments portuaires,
- préparation d'une nouvelle carte, choix de la projection et de l'échelle appropriées, selon le plan cartographique pertinent,
- évaluation des données hydrographiques et topographiques existantes, pour la production de cartes à l'aide de méthodes traditionnelles et de systèmes électroniques,
- compilation d'une nouvelle carte, à l'aide des moyens traditionnels ainsi que de systèmes cartographiques automatisés, conformément aux spécifications pour les cartes INT,
- acquisition de connaissances de travail relatives aux techniques de photomécanique et d'impression, afin de comprendre et d'évaluer les questions liées à la production de cartes traditionnelles,
- conversion d'une carte traditionnelle en une carte électronique, en numérisant les cartes traditionnelles existantes dans le format standard, ou bien en vérifiant, lorsque cela est nécessaire, la numérisation effectuée par un tiers,
- acquisition des connaissances de base de la structure des bases de données relationnelles définies géographiquement,

- mise à jour des cartes dans les formats traditionnel et numérique,
- prise de conscience des aspects juridiques relatifs à la cartographie marine.

Participants (conditions d'admission)

Les candidats doivent provenir d'un Service hydrographique ou d'autres organes responsables de la cartographie marine et doivent avoir au moins un niveau équivalent à celui du baccalauréat.

Durée totale

9 mois (1année scolaire)

Nombre de participants

Pour un enseignement de la meilleure qualité possible, les classes ne doivent pas avoir plus de 12 étudiants.

Langue

Le cours sera dispensé en anglais.

Certificat, diplôme

Le cours type est mis au point par un groupe de travail international, avec la coordination de l'AMI et sous la supervision du BHI.

A l'issue du cours, un document produit par l'AMI garantira que l'étudiant a suivi avec succès un cours en cartographie marine

DESCRIPTION DU COURS

La durée du cours sera de 9 mois (40 semaines), avec sept heures de cours quotidiennes, du lundi au vendredi, pour un nombre total de 1400 heures.

Le cours se compose des 15 modules présentés dans les pages suivantes.

Chaque module contient des sections spécifiques établies en fonction des exigences du cours et du temps alloué.

Le programme comprend des activités complémentaires comme les visites aux établissements cartographiques et aux organismes d'impression.

La plupart des modules se terminent par un projet pratique. Tous les aspects seront évalués et serviront à déterminer les travaux finaux du cours.

Des tests auront lieu à l'issue des l'achèvement des modules suivants : principes élémentaires, géodésie, projections cartographiques, bases de données, applications SIG, aspects juridiques administratifs.

LOGISTIQUE

Hébergement : 2 étudiants par chambre (2 lits) pour toute la durée du cours.

Repas : petit déjeuner, déjeuner et dîner assurés par l'AMI.

Une assurance maladie et accident sera souscrite.

L'argent de poche et toutes les autres dépenses personnelles seront à la charge de l'organisation dont provient l'étudiant.

Toute assistance pour l'obtention d'un visa sera fournie par l'AMI, mais relèvera la responsabilité de l'organisation nationale.

Des billets d'avion prépayés seront disponibles auprès de la compagnie aérienne choisie (dont l'AMI communiquera le nom) dans le pays de l'étudiant.

Note : dans l'hypothèse où le cours ne serait pas suivi, le billet d'avion devra être remboursé